

son siège dans cette Chambre en prêchant la prohibition, et qui a obtenu un portefeuille dans le Cabinet par ce moyen, cherche à ridiculiser le gouvernement, sous prétexte qu'il ne fait rien. Mais lui-même, que veut-il faire ? Qu'a-t-il fait faire quand il faisait partie de l'ancien gouvernement ? Il a fait nommer une commission qui a parcouru tout le pays, qui a dépensé \$200,000 et a fait rapport que la prohibition n'était pas alors praticable. Et aujourd'hui que fait-il ? Aujourd'hui-même les partisans de la prohibition ont été invités, par circulaire, à une réunion dans la salle des comités du parlement, et je ne vois pas son nom parmi ceux qui étaient présents.

Pourquoi lui, l'apôtre de la prohibition, n'était-il pas parmi ses disciples pour les encourager et les conseiller ? Non, cela n'aurait pas été habile. Le chef de l'opposition, qui se dit aussi partisan de la tempérance, bien qu'il ne s'en soit pas fait l'apôtre, comme son collègue, n'y était pas non plus. Y avait-il quelques-uns des chefs de l'opposition à cette réunion ? Le 'whip' du parti y était-il ?

M. DAVIN : Le ministre de l'Agriculture (M. Fisher) y était-il ?

M. CASEY : Je ne vois pas son nom, mais comme il fait parti d'un gouvernement qui n'est pas disposé à présenter une loi prohibitive, je ne vois pas comment il aurait pu être présent à une assemblée convoquée pour discuter un projet de législation à cet effet. Mais je demande pourquoi ceux qui prétendent sympathiser avec les prohibitionnistes n'y étaient pas. Pourquoi l'honorable député d'Assiniboia-ouest (M. Davin) n'y était-il pas ?

Si l'honorable député d'York (M. Foster) désire faire quelque chose pour la cause de la prohibition, pourquoi ne se charge-t-il pas d'un projet de loi dans cette Chambre ? Il peut tout aussi bien présenter un bill à cette fin qu'un membre du cabinet. Voudrait-il se charger d'un semblable bill, et le faire appuyer par le chef de l'opposition, et en faire une question de parti ? Non, M. l'Orateur, il ne l'oserait pas.

Quand on aspire à devenir le chef d'un parti et qu'on se donne comme champion de la prohibition, c'est jouer un rôle honteux que de rester à son siège et de se moquer des autres. Il n'est ni pour, ni contre, ni d'un côté, ni de l'autre ; il se tient dans son coin et rit de ceux qui ont le courage de prendre une position tranchée sur cette question.

Je ne ferai pas d'autres commentaires sur le discours de l'honorable député, que j'ai appelé le moqueur, si ce n'est que je ferai remarquer, en passant, qu'il a osé se moquer de la manière dont l'honorable premier ministre prononce certains mots anglais. Il ricanne, parce que mon très honorable ami ne prononce pas ces mots exactement comme les prononceraient un Anglais.

Il se moque de la manière dont un Français instruit parle l'anglais, et lui, pour sau-

ver sa tête, ne pourrait pas prononcer en français, un discours compréhensible. Il ne se lève jamais sans massacrer la langue anglaise ; il nous parle de 'constitution' avec un accent encore plus désagréable pour les oreilles anglaises, que l'accent que peut avoir un Canadien-français. Tout le monde admettra que la manière des Canadiens-français de prononcer l'anglais a quelque chose de piquant et d'agréable que ne possède certainement pas le ton criard de l'honorable député (M. Foster).

Le discours du chef de l'opposition (sir Charles Tupper) exigerait des commentaires beaucoup plus longs que ceux que je pourrais y consacrer, car toutes les phrases prêtent à la critique. Il y a déjà vingt ou vingt-cinq ans, je me suis servi d'une comparaison pour décrire le genre d'éloquence de l'honorable député et comme il est lui-même très friand de vieilles redites, qu'il nous sert à toutes les sauces, on n'excusera de reprendre cette comparaison aujourd'hui. J'ai dit qu'un discours de lui est comme un phénomène naturel, quelque chose avec lequel on ne peut pas raisonner, qu'on ne peut ni arrêter ni restreindre en aucune manière—comme une tempête de tonnerre, un ouragan, le flot de la marée sur les rives de la baie de Fundy ; cette marée porte un autre nom, mais il m'échappe en ce moment. A tout événement, c'est un flot qui se précipite sur la grève en balayant tout devant lui. Tout ce qu'il y a à faire, quand cette marée arrive, c'est de s'abriter derrière un rocher et d'attendre que le flot se retire. Quand tout est fini on s'écrie 'quelle belle marée !' C'est à cela que ressemble un discours de l'honorable député. Nous ne les redoutons pas. Nous sommes habitués à voir ces flots s'élaner et se retirer depuis des années, presque toujours de la même manière.

Je n'ai qu'un reproche à adresser au discours de l'honorable député, c'est qu'il paraît décidé à rendre impossibles toutes négociations avec les Etats-Unis. Dans un esprit de vengeance, il a fait tout en son pouvoir pour créer de l'animosité entre les deux pays, tout en cherchant à persuader les Américains qu'il est très facile de jouer et rouler les commissaires canadiens.

Je doute qu'il réussisse sur ce dernier point. Les commissaires américains ont rencontré les nôtres et savent ce qu'ils valent ; mais il peut réussir à créer de l'animosité et empêcher une solution satisfaisante. Ce résultat ferait probablement plaisir à un homme qui a été obligé de reconnaître sa propre duplicité, avant de pouvoir obtenir une audience de M. Blaine dans une occasion précédente. Cela lui ferait plaisir de constater que les remarques qu'il a pu faire ont mis des obstacles insurmontables à la réussite des négociations de mon honorable ami le premier ministre. Il faut espérer que les flots furieux et écumeants de sa dernière marée n'arriveront pas jusqu'à Washington, ou ne feront que très peu de dégâts s'ils y parviennent.